

## **Charte de l'organisme de formation C'est Possible Autrement**

*Première version finalisée le 27 novembre 2019*

### **Un organisme de formation au service des apprenants et de leur parcours d'apprentissage en autonomie**

C'est Possible Autrement est un organisme de formation réunissant des professionnels salariés et des bénévoles mobilisés dans une démarche commune visant à accompagner des personnes engagées dans une démarche d'apprentissage des savoirs de base.

L'action conjointe de formateurs salariés et de formateurs bénévoles permet un accompagnement adapté aux besoins et au rythme de chacun, dans l'acquisition des compétences et/ou connaissances qui sont nécessaires à son autonomie.

### **Deux profils de formateurs au service d'une démarche commune**

Les formateurs salariés ont les compétences et les certifications requises pour assurer les formations ainsi que l'encadrement des bénévoles de la structure.

Les formateurs bénévoles accompagnant les apprenants, au-delà de leur appétence et désir d'engagement au sein de l'organisme de formation :

- ont suivi une démarche de formation en amont (par le Cria par exemple) ou sont incités à le faire,
- bénéficient d'un temps de découverte accompagnée de l'action de l'organisme afin de mieux apprécier la nature des interventions attendues, et ainsi de choisir de nous rejoindre en connaissance de cause,
- s'inscrivent dans un parcours de qualification collectif permanent au sein de la structure.

### **Tous formateurs, mais avec une complémentarité des rôles**

Les différents intervenants ont des rôles distincts dans les séquences de formation :

- le formateur salarié, garant des parcours individualisés, intervient :
  - en amont des séances (préparation des parcours)
  - pendant les séances (coordination des accompagnements et accompagnements individuels)
  - en aval (évaluation formative et préparation de la suite)

Il est impliqué sur l'ensemble des apprentissages avec tous les publics.

- le formateur bénévole accompagne un ou plusieurs apprenants, en fonction de ses/leurs besoins, dans le respect du parcours pédagogique prévu et en favorisant l'autonomie des apprentissages.

Il peut être conduit à spécifier son intervention en fonction de ses goûts, sensibilités et désirs, au fur et à mesure de sa familiarisation avec la démarche pédagogique et en accord avec le professionnel référent.

La complémentarité des deux types d'intervenants et des modes d'intervention fait la cohérence et la spécificité de l'organisme de formation C'est Possible Autrement. Elle permet la construction d'un cadre sécurisant et légitime pour tous au service des personnes en situation d'apprentissage.

*Ce document a été réfléchi avec les formateurs salariés et bénévoles ainsi qu'un administrateur de l'association lors de réunions en 2019, les 12 juin, 29 août et 27 novembre.*

*Ont donc participé à l'écriture de cette charte : Suzy Baudrier, Bernard Bier, Elisabeth Boilot, Marlène Burlès, Nadine Fandard, Bénédicte Frébault, Jessica Ferenczi, Marie-Laure Jourdain, Marie-Cécile Lemoine, Viviane Lheureux, Bernard Maniquaire, Evelyne Ravoninjatovo, Annie Rondet,*